

Compagnie :

Unité :

C.U. 03470 - PV 00052/99

PROCES - VERBAL

DE

RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

CADRE RESERVE AU DESTINATAIRE

N° PIÈCE	N° FEUILLET
01	1

ANALYSE ET REFERENCES :

- o- Observation d'un phénomène aérospatial non identifié.
- o- Le 22 Décembre 1998 à
- o- Affaire : E C

Nous soussigné : Gendarme F J , en résidence à ,
Vu les articles : 59 et 298 du décret du 20 mai 1903 portant règlement sur l'organisation du service de la gendarmerie.
 Rapportons les opérations suivantes :

-o- PREAMBULE -o-

-o- Le Quinze Janvier mil neuf cent quatre vingt dix neuf, à quatorze heures et vingt minutes, se présente au bureau de notre unité, Mlle E C , 19 ans, demeurant .
 Cette personne désire porter à notre connaissance qu'elle a observé à , le 22 Décembre 1998 à 18h05, un phénomène aérospatial non identifié.
 Nous recueillons sa déposition.


-o- EXPOSE DES FAITS -o-

-o- Mlle E effectue une retraite de quinze jours au couvent des bénédictines,
 Le 22 Décembre 1998 à 18h00, elle sort du couvent afin de se promener dans le parc entourant ce lieu de prière.
 Alors qu'elle marche dans ce parc, elle aperçoit à 18h05 dans une direction définie comme étant Nord-Ouest un phénomène aérospatial non identifié.
 Elle observe ce phénomène pendant environ une minute.

-o- De cette observation, Mlle n'en fait part à personne, jusqu'à fin Décembre 1998, date à laquelle elle se confie à un ami, en la personne de B L , enquêteur pour la région à l'observatoire national de discernement des énigmes scientifiques.

-o- Sur les conseils de cet ami, Mlle E se présente à notre unité le 15 Janvier 1999 et porte ces faits à notre connaissance.

L'Enquêteur

1	Mr le Préfet du à.....	Date de clôture 17/01/1999	Transmis le
1	Mr le Général, commandant la région aérienne à.....		
2	D.G.G.N - Défense opération		
1	Section renseignement à.....		
1	Archives	Signature	Signature 

RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

C.U. 03470 - PV 00052/99

01 2

-o- ENQUETE -o-

-o- Le 15 Janvier 1999 à 14h20, nous procédons à l'audition de E C . Elle nous déclare avoir observé un phénomène aérospatial le 22 Décembre 1998 à 18h05 alors qu'elle se trouvait dans le parc du couvent des de . Elle précise qu'elle a observé une forme ressemblant à une serpent lumineux formé de disques luminescents de couleurs rouge et blanche. Ce phénomène n'émettait aucun bruit, se déplaçait relativement rapidement. E C estime l'altitude de ce phénomène à une vingtaine de mètres environ.

Elle a observé cet objet volant pendant environ une minute, lequel a disparu dans une direction Nord / Nord-Est après avoir fait deux boucles dans le ciel.

Au moment de l'observation, le ciel était dégagé et le témoin pouvait voir les étoiles.

Elle conclut en précisant qu'elle se présente à nos services sur les conseils de B L . Elle ignorait qu'il était nécessaire de porter ce genre d'observations à la connaissance des diverses administrations civiles et militaires.

(Cf. Audition - Pièce n° 02).

-o- Faisant suite au recueil de ce renseignement, nous portons à la connaissance des diverses autorités rendues destinataires de la présente procédure que la date et l'heure de l'observation coorespondent à la période des fêtes de Noël, fête religieuse particulièrement suivie en

A l'occasion des fêtes de Noël, toutes les communes de la région mettent en place maints systèmes d'éclairage plus ou moins puissants.

-o- Il est à noter également qu'aucun autre témoignage se rapprochant de près ou de loin à l'observation de E C n'a été porté à notre connaissance. Nous avons contacté les autorités administratives et les services de police municipale de la commune de et des communes avoisinantes. Aucune élément se rapportant au phénomène observé le 22 Décembre 1998 n'a été porté à notre connaissance.

-o- Nous avons pris contact avec B L , ami de la déclarante, lequel nous a fait parvenir sa carte que nous joignons à la présente procédure. Cette personne nous a fait savoir qu'il avait d'initiative, effectué une enquête dans la région de . B L nous a précisé que son enquête n'était pas définitivement close, mais que d'ores et déjà il apparaissait que le phénomène observé par E C ne correspondait à aucun phénomène naturel connu.

L'Enquêteur

Compagnie :

PROCES - VERBAL

Unité :

DE

RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

C.U. 03470 - PV 00052/99

01 3

-o- CLOTURE -o-

-o- De l'enquête effectuée et des investigations entreprises, il ressort que le phénomène aérospatial observé à le 22 Décembre 1998 à 18h05 par la nommée E C , est d'origine inconnue.

Aucun élément probant ne peut nous permettre d'identifier l'objet observé.

-o- En conséquence, nous clôturons la présente procédure et la transmettons aux diverses autorités indiquées en expédition aux fins d'exploitation.

Fait et Clos à
Le 17 Janvier 1999

L'Enquêteur

Compagnie :

Unité :

C.J. 03470 - FV 00052/99

PROCES - VERBAL
DE
RENSEIGNEMENT JUDICIAIRE

AUDITION

CADRE RESERVE AL

N°

02

Nous soussigné : gendarme F. J. , APJ, en résidence à l

Vu les articles: 20 et 21-1 du CPP

Rapportons les opérations suivantes :

Nous trouvant à , au bureau de notre unité, entendons:

E C , 19 ans,

demeurant

fille de
célibataire, Etudiante, nationalité française,

qui déclare le quinze janvier mil neuf cent quatre vingt dix neuf-----
à quatorze heures et vingt minutes:"-----

---"Je porte à votre connaissance les faits suivants : Le Mardi 22 Décembre 1998
à 18h05, je me trouvais dans le parc du couvent des -----

---"Je précise que je venais de passer quinze jours dans ce couvent. En effet,
j'y étais venue pour effectuer une retraite.-----

---"A 18h05, ce 22 Décembre 1998, après être sortie du couvent et avoir fait un
tour dans le parc de ce même couvent, j'ai eu, je ne sais pas pourquoi, l'envie
de lever la tête, et c'est alors que j'ai vu dans le ciel, face à moi, dans une
direction Nord-Ouest, une sorte de serpent formé de boules de couleur rouges et
blanches. En fait, je précise que ce n'étaient pas vraiment des boules mais
plutôt des disques. Certains étaient de couleur rouge, d'autres de couleur
blanche. La position de ces disques de couleur n'était pas régulière. En fait,
il pouvait y avoir trois disques blancs puis un rouge, puis deux disques blancs
puis un rouge. Mais je précise que jamais deux disques rouge ne se trouvaient
l'un à côté de l'autre.-----

---"Le serpent que formaient ces disques n'ondulait pas , mais se déplaçait en
masse.-----

---"Lorsque j'ai aperçu cette chose au début, j'ai pensé que ça pouvait être une
lumière de boîte de nuit. Les jours suivants, j'ai vu des photos représentant
des rayons de lumière émis par les discothèques et ce que j'ai vu le soir du 22
Décembre 1998 à ----- ne correspondait pas du tout à cela.-----

---"Depuis l'endroit où je me trouvais, j'entendais un chien aboyer, je
n'entendais pas d'autres bruits particuliers.-----

---"Le phénomène que j'observais dans le ciel ne faisait pas de bruit.-----

---"Le serpent lumineux dans le ciel remplissait un rectangle imaginaire. Selon
moi, il pouvait mesurer une bonne dizaine de mètres de long sur deux ou trois
mètres de large. J'estime la distance qui me séparait de ce serpent à environ
une centaine de pas. Quant à l'altitude de ce phénomène, il me paraît qu'elle
était équivalente à la hauteur d'une maison de deux étages surmontée d'une
personne, soit environ quinze à vingt mètres.-----

---"J'ai pu observer ce phénomène environs une minute. Le serpent a fait une
première boucle sur lui-même puis je l'ai vu en entamer une seconde. J'ai tourné
la tête, j'ai refait un tour de parc puis en revenant à mon point initial, j'ai
revu ce phénomène refaire deux boucles dans le ciel, (c'était un moment saccadé)
puis disparaître définitivement dans une direction Est / Nord-Est.-----

---"Le phénomène était lumineux, comme lorsque l'on voit un feu rouge dans la
nuit et que l'on se trouve à deux ou trois mètres de ce feu.-----

La personne entendue

L.A.P.J.

Compagnie :

Unité :

PROCES - VERBAL
DE
RENSEIGNEMENT JUDICIAIRE

AUDITION

C.U. 03470 - FV 00052/99

02 2

---"Lors de mon observation, le ciel était clair, dégagé, je voyais les étoiles, il faisait bien nuit.-----

---"Au début, je n'en ai parlé à personne, puis une dizaine de jours plus tard, j'ai croisé un ami Mr B L , qui s'intéresse à ce genre de phénomènes, je lui ai expliqué ce que j'avais vu. Il m'a alors conseillé de venir raconter ces faits à vos services. J'ignorais qu'il était nécessaire de porter ce genre d'observations à votre connaissance.-----

---"C'est la première fois que j'observais ce genre de phénomène. Jamais dans ma vie je n'ai vu ce genre de chose dans le ciel, si ce n'est des "lasers" de boîte de nuit.-----

---"Le phénomène que j'ai observé reste dans ma mémoire et je serais très certainement capable de le reconnaître sur photographies.-----

---"A , le quinze janvier mil neuf cent quatre vingt dix neuf,-----
à quinze heures,-----

Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher."

La personne entendue

L'A.P.J